



Responsabilité concernant les dettes d'un frère ou d'une soeur

Par **Aurélie_Lolli**, le 11/11/2009 à 13:02

Bonjour,

Peut-on être amené à payer les dettes de son frère ou de sa sœur si celui-ci ou celle-ci est considéré comme non solvable?

Si oui, quelles sont les démarches pour éviter ce genre de situation?

Cordialement,